



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,**

Liette Martel, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité,

QUE :

Le budget 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 de la Municipalité de Saint-Calixte seront adoptés lors d'une séance extraordinaire, qui sera tenue le lundi 26 janvier 2026, à la mezzanine du centre d'art Guy St-Onge, à compter de 19 h 00.

**Que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.**

**DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 14<sup>E</sup> JOUR DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX.**

---

**LIETTE MARTEL  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**